



Bras, le 15 juin 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE n°2026-165

### Marquages sur les voies communales

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'instruction interministérielle du 22 octobre 1963 sur la signalisation routière modifiée par les arrêtés du 24 novembre 1967 et du 17 octobre 1968, par la circulaire n°68.103 du 30 octobre 1968 et par les arrêtés du 23 juillet 1970, 8 mars 1971, 27 mars 1973, 10 juillet 1974 et 15 juillet 1974,

VU le code de la voirie routière (loi n°89.413 du 22 juin 1989),

**CONSIDERANT** la demande d'arrêté de circulation de la Société ABT MARQUAGE, située au 300 chemin de la Ponche 83340 Le Thoronet et représentée par Monsieur Thierry BROUX pour le compte de la commune de BRAS concernant une campagne de marquage au sol sur diverses voies dans la ville dont le chemin des fruitiers,

**CONSIDERANT** qu'il importe de prendre des mesures pour assurer la sécurité des ouvriers des entreprises des travaux, des autres personnes chargées de leur réalisation, des usagers des voies publiques et régler la circulation et le stationnement chemin des Fruitiers HLM de LA BRASQUE en vue de créer un emplacement PMR et un emplacement 2 roues.

## ARRÊTE

**Art. 1** : le lundi 22 Juin 2026, la société ABT MARQUAGE est autorisée à intervenir sur l'ensemble des voies et des accotements de la commune de BRAS pour effectuer les travaux susvisés de 7h30 à 19h00 et notamment chemin des fruitiers lotissement HLM de LA BRASQUE.

**Art. 2** : Suivant la nature des interventions, les restrictions de la circulation et de stationnement ci-après pourront être appliquées :

- La largeur de la chaussée pourra être restreinte d'une voie.
- une interdiction de dépasser pourra être mise en place.
- la circulation pourra être alternée manuellement.
- le stationnement pourra être interdit (la restriction sera dument signalée 48 heures avant le début des travaux ; le jeudi pour le lundi suivant) sur l'ensembles des voies communales et de leurs dépendances.

République Française  
Liberté – Égalité – Fraternité

**COMMUNE DE BRAS**

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Département du Var - Arrondissement de Brignoles

Publié le : 17/06/2026 08:52 (Europe/Paris)  
Collectivité : Bras - Hôtel de Ville - 45 Route de Brignoles (Square Jalabert) - 83149 BRAS - Tél. : 04.94.37.23.40 - Mél. : secretariat@mairie-bras.fr  
[https://www.mairie-bras.fr/documents\\_administratifs/66834](https://www.mairie-bras.fr/documents_administratifs/66834)